

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**Liberté – Egalité – Fraternité**

-----  
**DEPARTEMENT DU GERS**  
**COMMUNE DE PAVIE**  
-----

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DANS SA SÉANCE DU JEUDI 05 AVRIL 2018**

Membres en exercice :	19
Présents :	15
Procurations :	4
Votants :	19
Date de convocation :	30 mars 2018
Votes Pour :	19
Votes Contre :	/
Abstentions :	/

Séance du jeudi 05 avril 2018 à 20 H 30

Le Conseil municipal de la Commune de Pavie, dûment convoqué, s'est réuni, à la Mairie, sous la présidence de M. GAILLARD, Maire.

**PRÉSENTS** : Mesdames et Messieurs Jean-Marc AUTIÉ, Janine BOUBÉE, Lucie BOURGADE, Claudine CARAYOL, Martine DAREUX, Christèle DEGRAEVE, Alexandre DENEITS, Jacques FAUBEC, Jean GAILLARD, Maryse LESCURE, Patrick NAUD, Gilbert PAGNON, Corinne PECH, Jean-Marc REGNAUT, Philippe SENTEX, Marie-Christine VERDIER.

**PROCURATIONS** : M. Jean-Michel BLAY a donné procuration à Marie-Christine VERDIER, Jean-Charles MAGGIORANI à Patrick NAUD, Géraldine DUTREY à Gilbert PAGNON et Jean-Marc REGNAUT à Alexandre DENEITS (arrivée à 21h20).

**SECRETAIRE** : M. Alexandre DENEITS

En préambule du Conseil municipal, Monsieur le maire indique que le point n°6 concernant la gratification des stagiaires de la collectivité est retiré de l'ordre du jour et sera inscrit à un Conseil ultérieur.

**1- Approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal du 15 mars 2018.**

Monsieur le maire fait part d'une correction à effectuer sur le compte rendu de la séance du 15 mars 2018 :

- Le point n°8 (acquisition foncière pour le projet de salle de spectacle): 3 abstentions (et non 4 votes contre).

Gilbert Pagnon : regret de ne pas avoir réagi lors du vote de la délibération « prise en charge des repas »: pas de référence au taux maximal de 15,25€, mais plafond retenu à 15€.

J. GAILLARD : Augmentation malgré tout sensible (plafond à 13€ auparavant pour les agents).

Compte rendu approuvé.

**2- Décisions du Maire (J. Gaillard)**

**Décision n° 2018-11 : Mission de contrôle technique - Projet de la salle de spectacle.**

La mission de contrôle technique (LP, LE, SEI, HAND) est confiée au bureau de contrôle SOCOTEC domicilié 7 rue Diderot à AUCH (32000) pour un montant de 6 850,00€ HT soit 8 220,00 € TTC.

**Décision n° 2018-12 : Mission de Coordination en matière de Sécurité et de Protection de la Santé- Projet de la salle de spectacle.**

La mission de coordination Sécurité et de Protection de la Santé de niveau 2 est confiée à INGC, 1 rue Van Gogh, 32 000 AUCH pour un montant de 2 450,00 € HT soit 2 940,00€ TTC.

**Décision n° 2018-13 : Mission de maîtrise d'œuvre – Travaux de réhabilitation de canalisations de collecte d'eaux usées au lotissement « candelo » (rue des genévriers)**

La mission de maîtrise d'œuvre (comprenant les missions AVP, ACT, VISA, DET, AOR) est confiée à TRIGONE (syndicat mixte de production d'eau potable et de traitement des déchets du Gers), 1 rue Jacqueline Auriol, CS 40509, 32 021 AUCH Cedex.

La rémunération est fixée à un montant de 4 750,00 € HT soit 5 700,00 € TTC.

**3- Budgets (Rapporteur : C. Carayol) :**

En préambule, avant de donner la parole à C. CARAYOL, rapporteur, Monsieur le maire fait part des grandes orientations du budget principal:

Concernant la section de fonctionnement, constat d'une grande stabilité par rapport aux chiffres de 2017 de l'ordre de 1 700 000 €

Pour la section investissement : proposition à hauteur de 2 724 000€ contre 1 937 000€ en 2017.

Quelques explications sur cet important volume d'investissement :

- Projet de salle de spectacle, inscrit en 2017 pour une 1ère tranche de 700 000€, reportée en 2018 puisque financement constitué courant 2017,
- 1<sup>er</sup> tranche du projet d'entrée Nord et les abords de ces salles d'activités 528 000€,
- Rénovation de l'éclairage public. Projet de 325 000€ financés par le système de Certificat d'économie d'énergie (70% couvert par la vente de CEE + 30% d'aide du SDEG),
- Autres dépenses : refroidisseurs du réfectoire des 2 écoles, réfection des porches de la Maison de la culture, travaux de la Mairie, programme voirie (166 000€).

Ce programme est prévu sans recours à l'emprunt. (Mobilisation de l'épargne de gestion et de prêts relais en l'attente de l'encaissement des subventions).

Aucun emprunt n'ayant été contracté depuis 2015, le taux d'endettement de la commune continue de se réduire.

Proposition de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2018.

**3-1 BUDGET PRINCIPAL (COMMUNE)**

▪ **Comptes de gestion 2017 :**

Approbation du compte de gestion 2017 dressé par Mme LAROUSSE, receveur municipal.

▪ **Compte administratif 2017**

Libellés	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)
<b>COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL</b>						
Résultats reportés		214 806,48				214 806,48
Opérations de l'exercice	682 661,36	618 185,30	1 639 901,66	1 952 117,62	2 322 563,02	2 570 302,92
<b>TOTAUX</b>	<b>682 661,36</b>	<b>832 991,78</b>	<b>1 639 901,66</b>	<b>1 952 117,62</b>	<b>2 322 563,02</b>	<b>2 785 109,40</b>
Résultats de clôture		150 330,42		312 215,96		462 546,38
Restes à réaliser	907 890,00	765 433,00			907 890,00	765 433,00
<b>TOTAUX CUMULÉS</b>	<b>1 590 551,36</b>	<b>1 598 424,78</b>	<b>1 639 901,66</b>	<b>1 952 117,62</b>	<b>3 230 453,02</b>	<b>3 550 542,40</b>
<b>RÉSULTATS DÉFINITIFS</b>		<b>7 873,42</b>		<b>312 215,96</b>		<b>320 089,38</b>

Concernant le compte administratif de 2017, il apparait un résultat excédentaire tant sur la section fonctionnement (312 215,96 euros) que sur la section investissement (7 873,42 euros après intégration des restes à réaliser).

Recettes de fonctionnement : 1 952 117,62 €

Il est à noter une hausse des recettes (augmentation Redevances d'Occupation du Domaine Public), remboursement suite à Mise à disposition du personnel pour le périscolaire, refacturation repas de la crèche, des produits fiscaux, de la TLPE (régularisation de 2 exercices) et des recettes nouvelles (FCTVA et subvention du SDEG pour l'éclairage public).

Dépenses de fonctionnement : 1 639 901,66 €

Augmentation d'environ 2.22% par rapport à 2016, liée à des dépenses ponctuelles (39 844 d'enfouissement de réseaux).

Baisse :

- consommations d'eau et assainissement.
- électricité (la baisse liée à la rénovation de l'éclairage public devrait être plus sensible l'année prochaine).
- chauffage : dépenses fluctuantes selon les hivers.
- alimentation (cantine scolaire) : baisse de 17% sur les trois dernières années.
- charges financières : vieillissement des emprunts, donc baisse de la partie intérêts.

Augmentation :

- Petit équipement (l'arrêt des produits phytosanitaires implique une hausse des dépenses de matériel de désherbage mécanique. De plus, beaucoup de travaux en régie ont été réalisés en 2017).
- Ecole élémentaire (manuels scolaires) : acquisition de manuels (nouveau programme) en 2016 et 2017 (1 500€ x2).

P.NAUD : remerciement à la Mairie pour cette aide.

Arrivée de JM Regnaut

- Charges de personnel : impact des remplacements suite arrêts maladies de certains agents.

P. NAUD : rappelle qu'à son avis, les indemnités des élus sont trop faibles.

▪ **Affectation des résultats 2017**

Le montant de l'excédent de la section de fonctionnement (**312 215,96 €**) est affecté à la section d'investissement du budget primitif de 2018.

▪ **Budgets Primitifs 2018 :**

**Fonctionnement recettes :**

Cpte	Libellé du Compte	Réalisations 2015	Réalisations 2016	Prévisions 2017	Réalisations	Prévisions 2018
<i>Chapitre n° 013 ATTÉNUATION DE CHARGES</i>						
<b>TOTAL CHAPITRE</b>		<b>9 857,17</b>	<b>13 115,59</b>	<b>31 035</b>	<b>34 551,34</b>	<b>5 900</b>
<i>Chapitre n° 70 PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE...</i>						
<b>TOTAL CHAPITRE</b>		<b>191 715,67</b>	<b>190 775,93</b>	<b>197 500</b>	<b>203 233,04</b>	<b>200 200</b>
<i>Chapitre n° 73 IMPÔTS ET TAXES</i>						
<b>TOTAL CHAPITRE</b>		<b>1 202 544,83</b>	<b>1 209 752,19</b>	<b>1 259 338</b>	<b>1 273 591,41</b>	<b>1 276 089</b>
<i>Chapitre n° 74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS</i>						
<b>TOTAL CHAPITRE</b>		<b>441 664,29</b>	<b>396 057,97</b>	<b>388 012</b>	<b>396 631,98</b>	<b>373 639</b>
Cpte	Libellé du Compte	Réalisations 2015	Réalisations 2016	Prévisions 2017	Réalisations	Prévisions 2018
<i>Chapitre n° 75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</i>						
<b>TOTAL CHAPITRE</b>		<b>80 954,92</b>	<b>15 362,75</b>	<b>10 000</b>	<b>12 677,31</b>	<b>19 000</b>

<b>Chapitre n° 76 PRODUITS FINANCIERS</b>					
<b>TOTAL CHAPITRE</b>	<b>2 600,52</b>	<b>2 305,32</b>	<b>1 980</b>	<b>2 025,62</b>	<b>1 684</b>
<b>Chapitre n° 77 PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>					
<b>TOTAL CHAPITRE</b>	<b>39 643,97</b>	<b>40 134,00</b>	<b>5 608</b>	<b>6 250,92</b>	
<b>TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 968 981,37</b>	<b>1 867 503,75</b>	<b>1 893 473</b>	<b>1 928 961,62</b>	<b>1 876 512</b>
<b>Chapitre n° 042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS</b>					
<b>TOTAL CHAPITRE</b>	<b>66 882,78</b>	<b>13 265,55</b>	<b>3 010</b>	<b>23 156,00</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>66 882,78</b>	<b>13 265,55</b>	<b>3 010</b>	<b>23 156,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 035 864,15</b>	<b>1 880 769,30</b>	<b>1 896 483</b>	<b>1 952 117,62</b>	<b>1 876 512</b>

- Atténuation de charges (remboursement charge de personnel) : 5 000 €. Dépenses difficiles à prévoir (dépend des arrêts maladies à venir).
- Pas de bouleversement sur les autres chapitres, qui sont reconduits à un même montant avec une adaptation le cas échéant.
  - o DSC (Dotation de Solidarité Communautaire) : demande de maintien au Grand Auch Cœur de Gascogne
  - o Baisse de la prévision pour les taxes et droits de mutation (niveau habituel autour de 25 000€)
  - o Dotations :
    - Baisse de la DGF (écrêtement lié au potentiel fiscal de la commune)
    - Compensation exonération TH en hausse du fait des exonérations liées à l'âge et aux conditions de revenus
    - Autres dotations constantes

Total recettes de fonctionnement: 1 876 512 €.

A. Deneits : inquiétude vis-à-vis des compensations de l'exonération prochaine de la taxe d'habitation.

C. Carayol : Pas d'impact attendu sur le budget (au moins pour 2018 et 2019). Les dégrèvements sont pris en charge par l'Etat.

### **Fonctionnement dépenses :**

Cpte	Libellé du Compte	Réalisations 2015	Réalisations 2016	Prévisions 2017	Réalisations 2017	Prévisions 2018
<b>Chapitre n° 011 CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL</b>						
Cpte	Libellé du Compte	Réalisations 2015	Réalisations 2016	Prévisions 2017	Réalisations 2017	Prévisions 2018
<b>TOTAL CHAPITRE</b>		<b>486 869,25</b>	<b>505 617,94</b>	<b>589 670</b>	<b>531 888,80</b>	<b>537 302,00</b>
<b>Chapitre n° 012 CHARGES DE PERSONNEL ET ASSIMILE</b>						
<b>TOTAL CHAPITRE</b>		<b>829 702,93</b>	<b>845 120,67</b>	<b>873 240</b>	<b>872 212,21</b>	<b>883 300,00</b>
<b>Chapitre n° 65 CHARGES DE GESTION COURANTE</b>						
<b>TOTAL CHAPITRE</b>		<b>154 409,54</b>	<b>159 585,44</b>	<b>158 414</b>	<b>158 202,54</b>	<b>164 110</b>
<b>Chapitre n° 66 CHARGES FINANCIÈRES</b>						
<b>TOTAL CHAPITRE</b>		<b>58 020,67</b>	<b>54 301,21</b>	<b>52 600</b>	<b>48 872,15</b>	<b>47 500</b>
<b>Chapitre n° 67 CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>						
<b>TOTAL CHAPITRE</b>		<b>14 530,14</b>				<b>500</b>
<b>Chapitre n° 022 DEPENSES IMPREVUES</b>						
022	dépenses imprévues section fonctionnement			95 000		80 000
<b>TOTAL CHAPITRE</b>				<b>95 000</b>		<b>80 000</b>

<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 543 532,53</b>	<b>1 564 625,26</b>	<b>1 768 924</b>	<b>1 611 175,70</b>	<b>1 712 712</b>
<b>Chapitre n° 023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>					
<b>TOTAL CHAPITRE</b>			<b>119 436</b>		<b>155 000</b>
<b>Chapitre n° 042 OPERATIONS ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS</b>					
<b>TOTAL CHAPITRE</b>	<b>104 621,51</b>	<b>39 595,40</b>	<b>8 123</b>	<b>28 725,96</b>	<b>8 800</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>104 621,51</b>	<b>39 595,40</b>	<b>127 559</b>	<b>28 725,96</b>	<b>163 800</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 648 154,04</b>	<b>1 604 220,66</b>	<b>1 896 483</b>	<b>1 639 901,66</b>	<b>1 876 512</b>

- Abondement de l'article « entretien des bâtiments publics » une petite réserve y est constituée.
  - Charge de personnel : + 1.27 % : un emploi Avenir est pérennisé, recrutement d'agents recenseurs, évolutions carrières des agents.
  - Dépenses imprévues : 80 000 € (prévision de remboursement possible d'une subvention)
- Subventions : (Rapporteur JM Regnaud)

Réalisé 2017	Demandes 2018	Propositions 2018
44 234 €	49 420 €	44 770 €

Subventions à niveau sensiblement constant. Proposition d'augmentation de la subvention pour l'association des parents d'élèves pour charges supplémentaires liées à la mise en place de l'aide aux devoirs.

### Investissement :

DEPENSES				RECETTES			
INVESTISSEMENTS	RAR	DEP NLES	TOTAL	SUBVENTIONS	RAR	RECETTES NLES	TOTAL
<b>Annuité Emprunts</b>		<b>110 000</b>	<b>110 000</b>	<b>Fonds Propres</b>		<b>715 421,00</b>	<b>715 421,00</b>
<b>BATIMENTS/ MATERIELS</b>	<b>813 490</b>	<b>512 792</b>	<b>1 326 282</b>	EXCT INVT 2017		150 330,42	150 330,42
<b>Logiciels divers</b>		8 115	8 115	FCTVA		55 000,00	55 000,00
Logiciels mairie + compta		5 676	5 676	Taxes d'aménagement		28 000,00	28 000,00
Logiciel cimetière		2 439	2 439	EXCT Fonct 2017		312 215,96	312 215,96
<b>Div Travaux et matériels</b>	<b>58 390</b>	<b>116 834</b>	<b>175 224</b>	Dotation amortissement		8 800,00	8 800,00
Révision PLU	1 890		1 890	Remb Empt V de G		6 074,62	6 074,62
Trx Maison Culture	3 000	45 000	48 000	Viremt du Fonctio		155 000,00	155 000,00
Réfection Salle des crêpes	43 000	17 500	60 500	<b>Divers Travaux</b>	<b>-</b>	<b>7 000</b>	<b>7 000</b>
Accessi vestiaire Sp, div marquage sol Chapel		10 800	10 800	Subv Accessibilité			
Médiathèque: livres + rayonnage + photocop		8 280	8 280	Subv Inform Médiathèque			
Matériels ST traçeuse, compresseur, perforateur	2 000	1 500	3 500				
Crépi ateliers	6 000		6 000				
300 Plateaux repas+ chariot		4 000	4 000				
Ordinateurs mairie renouvellem		4 254	4 254				
Tondeuse	2 500	25 500	28 000	Cession tondeuse		7 000	7 000
<b>CLSH-Ecole- Cantine</b>	<b>22 000</b>	<b>20 543</b>	<b>42 543</b>	<b>Ecoles -CLSH-cantine</b>	<b>31 961</b>	<b>6 165</b>	<b>38 126</b>
entrée CLSH	2 000		2 000	Particip Entrée CLSH	19 143		19 143
Réfect Elément:Acoustique + stores	6 000	4 500	10 500	DETR WC Ecole	12 818		12 818
2ème tranche Crépi + portier visiophone	12 000	4 000	16 000				
EElém: Mat informatique		1 000	1 000	Participatin V de G		6 165	6 165
EMat: Refroidis refec, stores,mob cant,photocopi	2 000	11 043	13 043				
<b>01 Salle de Spectacles</b>	<b>684 100</b>	<b>276 300</b>	<b>960 400</b>	<b>01 Salle de Spectacles</b>	<b>700 000</b>	<b>260 400</b>	<b>960 400</b>
MO Salle Spectacle	44 100		44 100	Subv FNADT S Spect	300 000		300 000
Salle de Spectacle	640 000		640 000	DETR	400 000	5 000	405 000
Echange Terrains Breuils + frais notariés		276 300	276 300	Echange terrains Breuils		255 400	255 400
<b>02 Rénovation Mairie</b>	<b>49 000</b>	<b>91 000</b>	<b>140 000</b>	Empts			
Etude (10000) + construction + verrière	49 000	71 000	120 000	<b>02 Rénovation Mairie</b>	<b>-</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Mobilier		20 000	20 000	DETR			
<b>VOIRIE - PLANTATIONS - SIGNALÉTIQUE</b>	<b>94 400</b>	<b>768 760</b>	<b>863 160</b>	<b>VOIRIE</b>	<b>-</b>	<b>630 000</b>	<b>630 000</b>
<b>Réserve Foncière</b>	<b>49 000</b>		<b>49 000</b>				
<b>Entrée Nord</b>	<b>15 000</b>	<b>620 000</b>	<b>635 000</b>	<b>Entrée Nord</b>		<b>630 000</b>	<b>630 000</b>
Etuds 40000 + travaux + panneau lumineux	15 000	620 000	635 000	Subventions (369 600 € en attente)			
<b>Autres Voiries</b>	<b>30 400</b>	<b>148 760</b>	<b>179 160</b>	Empts d'équilibre		630 000	630 000
Tranche annuelle	26 400	140 000	166 400				
jardin du souvenir et plantations	4 000	760	4 760				
Système arrosage cimetière		8 000	8 000				
<b>Eclairage Public Tranche 2</b>	<b>-</b>	<b>376 010</b>	<b>376 010</b>	<b>Eclairage Public</b>	<b>33 472</b>	<b>340 303</b>	<b>373 775</b>
E P Rue du Moulin		51 010	51 010	Solde subv TEPCV+SDEG	33 472	15 303	48 775
Eclairage Public CEE		325 000	325 000	Subv TEPCV/ (SDE 97500)		97 500	97 500
<b>Travaux indefinis</b>		<b>49 270</b>	<b>49 270</b>	Prêt relais E P Tranche 2		227 500	227 500
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>907 890</b>	<b>1 816 832</b>	<b>2 724 722</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>765 433</b>	<b>1 959 289</b>	<b>2 724 722</b>

Chaque programme d'investissement est détaillé en dépenses et en recettes.

### Débats :

P. NAUD : Concernant la voirie, lors de la commission du ...il a été présenté une liste de travaux possibles à hauteur de 216 000€ environ. On constate la dégradation des routes, notamment celle de Lavacant. Le domaine routier nécessite plus d'investissements.

G. PAGNON : Pour la route de Lavacant, les travaux sont attendus car ils doivent être coordonnés avec certains projets qui se finalisent (berges du Gers, station de pompage ville d'Auch).

P. NAUD : effort nécessaire sur la voirie

P. NAUD : concernant la salle de spectacle, elle m'apparaît largement sous-dimensionnée. 151 spectateurs, c'est par exemple insuffisant pour la fête de l'école.

J.GAILLARD : cette salle comptera 32 places en plus des 151 prévues dans les gradins. C'est le choix d'une jauge intermédiaire pour compléter les équipements communaux existants (salle polyvalente et Bernard IV).

C.CARAYOL : salle dont la capacité est pertinente considérant la taille de notre village.

P. NAUD : la salle de spectacle et la salle polyvalente pourraient être de la compétence de la communauté ?

J. GAILLARD : oui, dans le cadre d'un transfert de compétence. Les charges transférées sont évaluées selon l'état des biens transférés. Il sera plus facile de négocier le transfert d'une salle neuve (salle de spectacle) et d'une salle avec travaux à réaliser (salle polyvalente).

P. NAUD : Augmentation du coût de 900 000€ à 935 000€ aujourd'hui. Hausse du coût de la construction ?

J. GAILLARD : Projet global à 1 300 000€. Il y a une part mobile sur les aménagements extérieurs. La superposition des projets permettra d'absorber la hausse du coût de la construction.

C. CARAYOL : recherche de financements supplémentaires

Etat des subventions à ce jour : 455 000€ de DETR, 300 000€ de FNADT. Reste 545 000€ à la charge de la commune. Financements en attente : 86 380€ dans le cadre du C2D, 100 000€ Région (salle mutualisée). Il resterait donc 358 000€ à la charge.

P. NAUD : regrette l'absence de prise en compte des nouvelles énergies dans ce projet.

G. PAGNON : l'investissement pour faire fonctionner ne serait pas rentable (pas d'aide à la réalisation) et aurait été possible sur une partie seulement du bâtiment (45% de la surface environ)

J. GAILLARD : une étude avait été réalisée par une filiale d'EDF. A ce moment, et avec une aide qui n'existe plus actuellement, il y avait un retour sur investissement à 15 ans, ce qui est faible.

G. PAGNON : il nous faut être vigilant sur l'évolution législative de ces aides. Nous pourrions toujours poser des panneaux dans un second temps.

P. NAUD : Concernant le projet de l'entrée Nord, qu'en est-il du cheminement piétonnier jusqu'à la zone du Sousson ?

J. GAILLARD : Pour effectuer cette liaison, il y a deux contraintes importantes : une partie est en zone inondable et il y a la question du franchissement du pont du Sousson.

P. NAUD : le trottoir entre la petite zone commerciale chemin de Boy et le centre commercial La Fontaine semble actuellement suffisant.

J. GAILLARD : Il est difficile d'aménager si l'on ne prévoit pas un élargissement de cette partie. De plus, ce n'est pas une partie couteuse.

P. NAUD : Il avait été question d'une exonération de la taxe foncière dans le cas de travaux d'économie d'énergie.

C.CARAYOL : question abordée en commission des finances. Avis négatif de la majorité des membres. Cette question n'a donc pas été soumise au Conseil.

J.GAILLARD : importance du respect de l'équité entre les Paviens, les nouveaux arrivants et les autres. Il existe par ailleurs des financements de l'Etat pour ce type de travaux.

G. PAGNON : oui, sur les bâtiments et les grands projets également. C'est une question de choix à faire.

G. PAGNON : Les recherches d'économies se font sentir sur les dépenses d'énergie, même si la hausse du gasoil nous impacte. Le programme conséquent de rénovation de l'éclairage public y participera (économies d'énergie).

M. LESCURE : effort de chacun pour l'écologie, pas seulement de la Commune.

### ▪ Vote des subventions :

Les conseillers municipaux en fonction comme trésorier, président ou vice-président dans l'une des associations s'abstiennent pour le vote intéressant leurs associations :

- Gilbert PAGNON, Alexandre DENEITS (Foyer Rural)
- Christèle DEGRAEVE (Judo Club)
- Jacques FAUBEC (Avenir et tradition)
- Jean-Marc REGNAUT (Comité des fêtes)

Approuvé à l'unanimité

▪ **Vote des taux des taxes locales :**

Pour l'année 2018, M. le Maire présente les éléments qui figurent sur l'état des services fiscaux, qui mentionne notamment, les bases d'imposition, les taux de l'année précédente et le montant du produit attendu à taux constant.

Il est proposé au Conseil municipal de fixer les taux pour 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de maintenir en 2018 les taux de 2017 des trois taxes, soit :

- Taxe d'habitation : 14,39 %
- Taxe sur le foncier bâti : 28,23 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 99,89 %

▪ **Vote du Budget Primitif :**

**Approuvés à la majorité des voix.**

**Votes pour : 17**

**Abstentions : 2 (P. NAUD et J.C. MAGGIORANI)**

**3-2 BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT**

▪ **Comptes de gestion 2017 :**

Approbation du compte de gestion 2017 dressé par Mme LAROUSSE, receveur municipal.

▪ **Compte administratif 2017**

	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)
<b>COMPTE ADMINISTRATIF ANNEXE - ASSAINISSEMENT</b>						
Résultats reportés		8 221,40		270 994,52		279 215,92
Opérations de l'exercice	84 443,79	86 455,92	134 544,86	224 357,76	218 988,65	310 813,68
<b>TOTAUX.....</b>	<b>84 443,79</b>	<b>94 677,32</b>	<b>134 544,86</b>	<b>495 352,28</b>	<b>218 988,65</b>	<b>590 029,60</b>
Résultats de clôture		10 233,53		360 807,42		371 040,95
Restes à réaliser	31 840,00	17 395,00			31 840,00	17 395,00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>116 283,79</b>	<b>112 072,32</b>	<b>134 544,86</b>	<b>495 352,28</b>	<b>250 828,65</b>	<b>607 424,60</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>4 211,47</b>			<b>360 807,42</b>		<b>356 595,95</b>

J. FAUBEC : Les dépenses d'investissement sont consacrées aux études de diagnostic des réseaux et aux travaux du lotissement Candelo (1<sup>ère</sup> tranche). Le diagnostic des réseaux (EU et EP) sera remis avant l'été.

**Approuvé à l'unanimité**

▪ **Affectation des résultats 2017**

Le montant de l'excédent de la section de fonctionnement s'élève à **360 807.42 €**, le besoin de financement de la section d'investissement à **4 211.47€**.

En conséquence 4211.47€ sont affectés en section d'investissement au C/ 1068 et 356595.95€ sont conservés en excédent de fonctionnement au c/ 002

▪ **Budgets Primitifs 2018 :**

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT					RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
LIBELLES		B.P. 2017	Réalisations	B.P. 2018	LIBELLES		B.P. 2017	Réalisations	B.P. 2018
011	Charges à caractère général	10 000	3 126,38	12 500	70	Vente de produits fabriqués, prestations...	166 000,48	193 124,19	185 000,05
605	Achat eau	5 000	3 031,38	5 000	704	Particip. assainissement collectif	6 000,00	16 400,00	10 000,00
####	Entretien	5 000	95,00	5 500	####	Surtaxe	160 000,48	176 724,19	175 000,05
6226	Honoraires enquête publique			2 000					
012	Charges de personnel	3 600	3 543,25	3 800					
6215	Personnel affecté par la collectivité 1/12e	2 500	2 438,28	2 600					
6451	Cotisations patronales	1 100	1 104,97	1 200					
65	Autres charges de gestion courante	90 000	70 514,44	75 000					
651	Participation Auch	90 000	70 514,44	75 000					
66	Charges financières	6 200	5 794,17	5 700					
####	Intérêts	6 700	6 333,65	6 200					
####	Intérêts - rattachement ICNE	-500	-539,48	-500					
67	Charges exceptionnelles			24 625					
673	Annulation TR PAC 2 PC Langlois			4 000					
67441	Participation réseaux lotissements			20 625					
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	55 600	51 566,62	58 500	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	31 234,00	31 233,57	32 800
6811	Amortissements	55 600	51 566,62	58 500	777	Quote-part subv Invest. virée au résultat de l'exercice	31 234,00	31 233,57	32 800
023	Virement à la section d'invest.	302 829		394 271	002	Excédent fonction. reporté	270 994,52		356 595,95
TOTAL...		468 229	134 544,86	574 396	TOTAL...		468 229,00	224 357,76	574 396

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT					RECETTES D'INVESTISSEMENT				
LIBELLES		B.P. 2017	Réalisations	B.P. 2018	LIBELLES		B.P. 2017	Réalisations	B.P. 2018
16	Emprunts	19 200	18 706,82	20 000	021	Virement de la section de fonctionnement	302 829,00		394 271
1641	Remboursement capital emprunts	19 200	18 706,82	20 000	001	Excédent investissement reporté	8 221,40		10 233,53
20	Immobilisations incorporelles	59 640	34 175,40	32 840	1068	Excédent fonctionnement capitalisé	26 778,60	26 778,60	4 211,47
2031		59 640	34 175,40	R. 24 640	13	Subventions d'invest.	32 850	7 454,70	27 395

	Etudes diagnostic réseau général et mise à jour zonage			2 500	####	Subv. agence de l'Eau sur diagnostic (49 700 x 50 %)	24 850	7 454,70	R.	17 395
2031	MOE Trigone lot. Candelo			5 700						
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>7 200</b>		<b>17 200</b>	####	Subv. agence de l'Eau sur trvx Candelo (100 000 x 10%)	8 000			10 000
2157	Bacs à graisse (cantine 5200€ + salle des crêpes 1330 €)	7 200		R. 7 200						
2157	Immob. diverses assain			10 000						
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>319 005</b>		<b>413 771</b>						
2315	Trvx assain Lot. Candelo	100 000		114 300						
2315	Trvx assain Vestiaries foot			15 800	27	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>10 000</b>	<b>328,00</b>		<b>22 000</b>
2315	Trvx assain à définir	219 005		283 671	2762	Créances / transferts T.V.A.	10 000	328,00		22 000
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>31 234</b>	<b>31 233,57</b>	<b>32 800</b>	<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>55 600</b>	<b>51 566,62</b>		<b>58 500</b>
1E+05	Subv. d'invest. inscrites au compte résultat	31 234	31 233,57	32 800	####	Amortissements immob. Corporelles	55 600	51 566,62		58 500
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales</b>	<b>10 000</b>	<b>328,00</b>	<b>22 000</b>	<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales</b>	<b>10 000</b>	<b>328,00</b>		<b>22 000</b>
2762	Créances/transfert de droit à déduction TVA	10 000	328,00	22 000	2315	Intégration TVA	10 000	328,00		22 000
<b>T O T A L . . .</b>		<b>446 279</b>	<b>84 443,79</b>	<b>538 611</b>	<b>T O T A L . . .</b>		<b>446 279</b>	<b>86 455,92</b>		<b>538 611</b>

Il est proposé de ne pas augmenter la surtaxe d'assainissement pour 2018, qui reste inchangée depuis 2011.

### Approuvé à l'unanimité

#### 3-3 BUDGET ANNEXE (ZAC de Fleurian)

##### ▪ Comptes de gestion 2017 :

Approbation du compte de gestion 2017 dressé par Mme LAROUSSE, receveur municipal.

##### ▪ Compte Administratif 2017 et Budget Primitif 2018 :

	Compte Administratif 2017	Budget Primitif 2018
<b>DEPENSES</b>		
Annuités d'empts	163 859,18	163 860
Déficit	31 805,25	80 617,97
<b>TOTAL</b>	<b>195.664,43</b>	<b>244 477,97</b>
<b>RECETTES</b>		
Vente de 2 Lots en 2017	115 046,46	
Vente de 4 lots en 2018		223 853,00
Participation réseau Asst		20 624,97

TOTAL	115 046,46	244 477,97
Déficit au 31/12/2017	80 617,97	

**Mise aux voix :**

- **Compte administratif : Vente en 2017 de 2 lots : déficit cumulé 80617.97 €.Approuvé à la majorité- 3 abstentions (P.NAUD, C. DEGRAEVE, J.C MAGGIORANI)**
- **Budget Primitif : Equilibré par la prévision de vente des 4 lots restants. Approuvé à l'unanimité.**

**4 Projet d'aménagement Bourg Centre : C2D (J. Gaillard)**  
**Contractualisation au dispositif du Fonds Départemental de Développement**

Le Maire rappelle que le projet de la salle mutualisée dite « salle de spectacle » est en cours de validation de la mission « PRO » établie par le maître d'œuvre, le cabinet Airolidi. Ce projet n'a reçu aucun commencement de travaux.

Le Maire explique que ce projet de la salle mutualisée, identifié comme structurant à l'échelle intercommunale lors de discussions entre le conseil départemental et le Grand Auch Cœur de Gascogne, est éligible au fonds départemental de développement (F2D).

Le plan de financement du projet de la salle mutualisée, serait ainsi modifier :

Etat (DETR):	455 000 € ( <b>obtenue</b> )
Etat (FNADT):	300 000 € ( <b>obtenue</b> )
Conseil Régional :	100 000 €( <b>en cours</b> )
Département:	86 320 €( <b>Programme F2D</b> )
Commune de Pavie:	<u>358 680 €</u>
<b>Total :</b>	<b>1 300 000 € HT</b>
<b>TVA :</b>	<b><u>260 000 €</u></b>
<b>Total :</b>	<b>1 560 000 € TTC</b>

P.NAUD : quid du projet de redynamisation du centre bourg?

J.GAILLARD : Le projet qui englobait le 28, 30 et 32 de la rue d'Etigny ne peut se faire (preneurs défailants). Il faut donc réduire le projet à la réhabilitation du 32, propriété de la commune. C'est un projet plus facilement concrétisable et qui permettrait de maintenir une partie des subventions.

Monsieur le maire propose au Conseil d'approuver:

- l'intégration du projet de Pavie au contrat
- le plan de financement ainsi modifié

**Mise aux voix : approuvé à l'unanimité.**

**5 Modification des statuts du SM3V**

Monsieur le Maire donne lecture aux membres du Conseil de la Délibération du Comité du Syndicat Mixte des 3 Vallées (SM3V), réuni le 14 février 2018.

Cette Assemblée a décidé de la création d'une nouvelle carte de compétence Gestion des Milieux Aquatiques (GEMA), en lieu et place de la carte de compétence d'entretien des rivières exercée jusqu'alors, la compétence PI (Prévention des inondations étant conservée par la Communauté. Le comité syndical a également décidé de réviser diverses dispositions statutaires afin d'améliorer son fonctionnement institutionnel. Il s'agit en particulier de faire évoluer le mode de représentation de certains membres afin de limiter la taille du Comité à un niveau raisonnable pour son bon fonctionnement.

Il indique que cette modification n'a pas d'incidence pour la Commune, qui reste représentée par un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Monsieur le Maire précise qu'en application des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, la décision prise par le Comité du SM3V doit être soumise à l'avis des organes délibérants des membres du Syndicat.

Mise aux voix :

Approuvé à la majorité,

6 abstentions (JM REGNAUT, P. SENTEX, J.C. MAGGIORANI, C. DEGRAEVE, C. PECH, P. NAUD)

## **6 Questions diverses**

J. GAILLARD :

- distribution des sacs poubelles : V20 et S21 avril

Etude pour le remplacement par des sacs écologiques. Distribution réduite de 100 à 75 sacs par foyer depuis quelques années déjà. Attente de solutions technique et financière plus acceptables et réduction du nombre de sacs distribués (baisse constante du poids des poubelles).

- Bulletins d'information :
  - Début de la rédaction. Proposition d'article aux membres du groupe non majoritaire.
  - Projets principaux : début en automne (consultations, marché de travaux,..)
- Venue semaine prochaine des enfants espagnols dans le cadre du jumelage (en lien avec l'école élémentaire)
- Festival Trad'envie du 9 au 12 mai
- Groupe de travail à constituer pour élaborer le plan communal DECI

J.FAUBEC : fin du porte à porte pour le ramassage des ordures ménagères à partir du 1<sup>er</sup> octobre (décision du comité syndical). Cela nécessite une plus longue explication qui sera bien entendu donnée aux Paviens.

P. NAUD : demande à participer, au moins une fois, à la commission « menus » de la cantine.

J. GAILLARD : accepté.

***L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 23h00***